INFO 507 MONTEBELLO

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La commune de MONTEBELLO devenue SIDI RACHED à l'indépendance

Le territoire de la commune de MONTEBELLO est situé à environ 15 km au Sud-est de TIPASA. La commune est traversée par la RN 11.

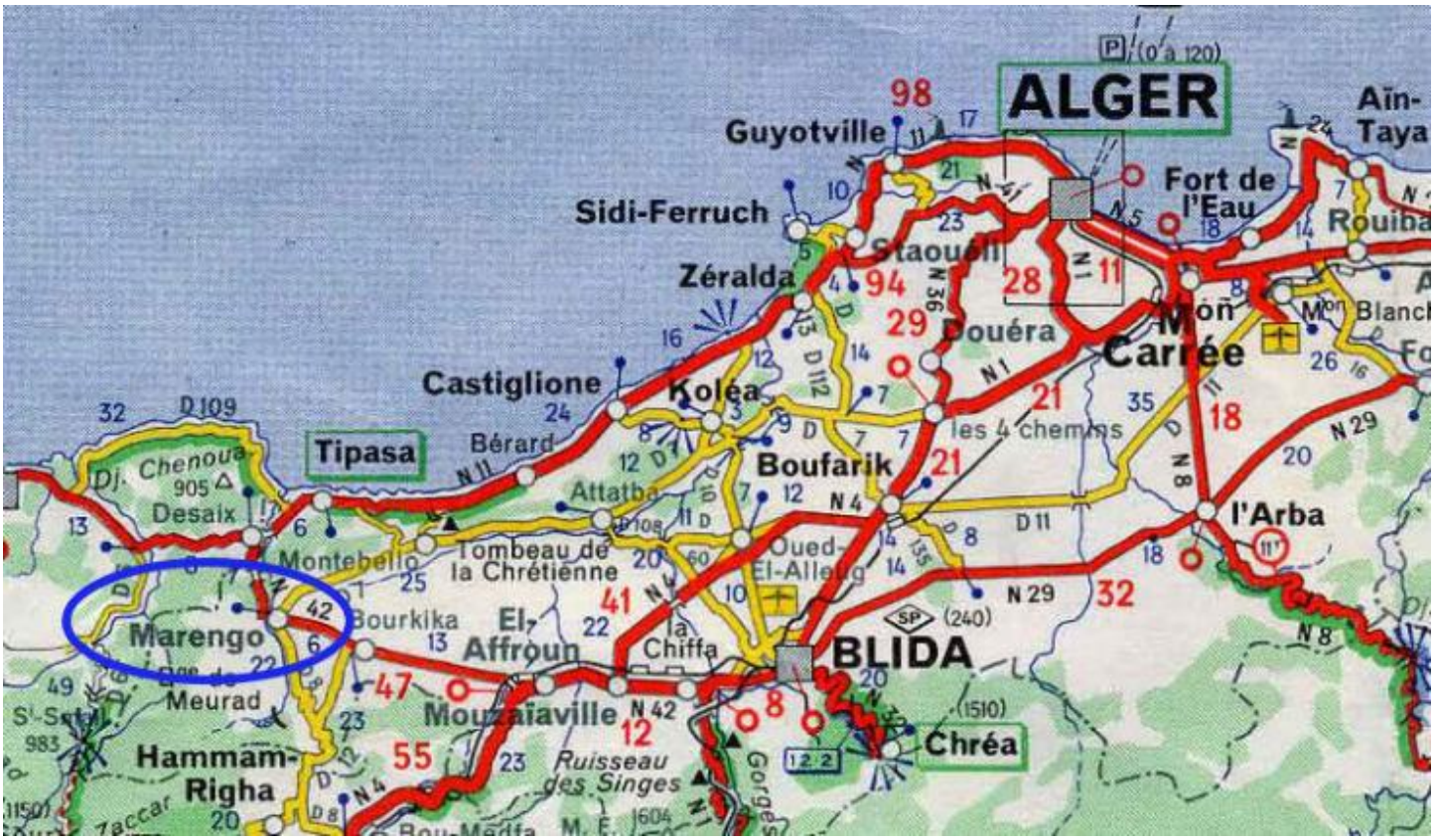

Située sur le territoire des Hadjoutes, les Français tentèrent de créer un centre de population dès 1859 mais n'y parviennent que dix ans plus tard car il fallait vaincre aussi les difficultés liées au lac HALLOULA, très proche.

Le lac HALLOULA alimenté par des résurgences souterraines ainsi que par des Oueds issus du massif blidéen constitua durant de nombreuses années un obstacle au peuplement de nouveaux centres, notamment durant la deuxième moitié du 19ème siècle où, fuyant la misère, des populations d'Europe occidentale s'embarquaient pour l'Amérique et l'Afrique du Nord.

Histoire du Village

- **Commune de rattachement MARENGO**

MARENGO fut érigée en commune en plein exercice le 11 février 1851, elle englobait les territoires de TIPASA, BOURKIKA , MONTEBELLO (Sidi-Rached) et AMEUR-EL-AÏN.

Création

En avril 1859, l'inspecteur BONNEMAIN vint inspecter le lieu-dit SIDI-RACHED et la possibilité d'y établir un centre de 30 feux. Il fut procédé à des travaux préliminaires.

Aussitôt, l'administration fut saisie de demandes émanant de colons et de charbonniers. La région étant jugée insalubre, aucune suite ne leur fut donnée.

Les travaux entrepris pour l'assèchement du lac HALLOULA furent poussés. 300 hectares de terre furent ainsi récupérés.

En 1867 le Gouverneur général MAC MAHON en fit différer la vente et demanda de reprendre l'étude de création d'un centre. Un groupe de propriétaires de MARENGO, Européens et Indigènes, en réclamèrent l'adjudication, mais elle fut repoussée, toujours pour la même raison.

Au début de 1869, la reprise des études par les Ponts et Chaussées conclut à la possibilité de création du Centre sans attendre le complet dessèchement du lac.

Dans un rapport remis le 29 mai 1869 une commission dans laquelle nous relevons le nom de GARNY, médecin de la colonisation à MARENGO, et VALLIER, propriétaire ; un avis favorable est donné.

Toutefois, cette commission recommande de peupler le nouveau centre avec des habitants des localités voisines plus aptes à résister aux inconvénients du milieu ; elle préconise d'augmenter la section des canaux secondaires et de considérer la partie immergée aux grandes pluies comme terrain communale.

Deux problèmes se posent. Le premier était relatif à l'implantation du village qu'il fallait tenir à l'écart du lac sans l'éloigner de la source qui l'alimenterait.

Le deuxième concernait la constitution du périmètre. L'Etat possédait de vastes terrains dans les douars SIDI-RACHED et Quali ou CHENOUA, couverts de hautes broussailles. Mais une grande partie du périmètre prévu appartenait à des indigènes qui ne voulaient pas s'en dessaisir. Une procédure d'expropriation avec indemnités ou échanges fut entreprise pour réunir les 300 hectares.

Le CHENOUA

Le 28 juin, le Service topographique adresse au Préfet le plan du village.
Le 25 septembre, le tirage au sort des lots a lieu : 34 lots sont attribués ceux des immigrants étant réservés.
Le piquetage était terminé le 4 novembre. Et comme de coutume, le décret suivit le 18 décembre.

Il autorise la création au lieu-dit SIDI-RACHED d'un centre de population de 44 feux qui portera le nom de MONTEBELLO. Les 34 colons algériens choisis par la commission et les 4 colons installés sur les lots réservés à l'immigration devront recevoir le plus tôt possible leur titre définitif de propriété.

MONTEBELLO est le nom d'un village italien et de deux victoires françaises contre les Autrichiens. Le village est en LOMBARDIE, près de PAVIE, mais de l'autre côté du PÔ, donc sur la rive droite. Les deux victoires sont celles des deux NAPOLEON :
-L'une le 9 juin 1800,
-L'autre le 20 mai 1859.
C'est la seconde qui compte ici. C'est aussi celle qui vaut au village de s'appeler MONTEBELLO DELLA BATTAGLIA, pour le distinguer des autres MONTEBELLO (*ndlr : Voir au chapitre 2*)

La dotation est de 1041 hectares. Le périmètre est borné au Nord par la concession indigène du Haouch SIDI-RACHED, à l'Est et au Sud par les propriétés GOMEZ, BROSSAN, BRANTHOMME, d'Auxerre et divers indigènes, à l'Ouest par les propriétés CHAS et BEN YOUSSEF BEN EL KOUCH (on remarquera que la région compte déjà plusieurs propriétés européennes). Au Sud, les terrains provenant du lac seront affectés aux grands lots ruraux et à la réserve provisoire.

Le village devait comprendre 35 concessions agricoles de 20 à 23 hectares, cinq lots de 9 à 11 hectares pour les commerces et petites industries, quatre lots réservés sur des terres à récupérer sur le lac ; en outre 48 lots de jardins et un communale de 100 hectares.

Quatre des lots étaient réservés au presbytère, à l'école, à la gendarmerie, à la mairie. L'église serait située au centre du village.
Un chemin était projeté de SIDI-RACHED à AMEUR-EL-AÏN et de là vers la gare voisine d'EL-AFFROUN.

Les travaux de terrassements, tracé, nivellement, plantations, adduction d'eau, exécutés par l'administration furent terminés début 1870 onze ans après la première étude.

Le village compta six familles de métropolitains et 40 de la région : MARENGO, ATTATBA, EL-AFFROUN, BOU-ROUMI, BOURKIKA... presque tous Français d'origine.

L'installation était terminée en avril 1870 ; certains lots étaient déjà revendus ou donnés en métayage.

On voit apparaître dans la région un arbre exotique : l'eucalyptus. On lui prête, en dehors de sa rotation rapide, de nombreuses qualités, assèchement du sol et assainissement de l'air, entre autres. 2.500 eucalyptus seront plantés à MONTEBELLO et les environs. Peu à peu, toutes les fermes auront à proximité un bosquet d'eucalyptus, qui sont restés une des caractéristiques de la MITIDJA. Le long de la route Marengo-Montebello, des eucalyptus marqueront les kilomètres d'un côté, et de l'autre les hectomètres.

La vie fut très difficile à MONTEBELLO et le sera pendant encore pendant de très nombreuses années. Le paludisme y règnera en maître. Une relation de voyage de MALLEBAY, en 1888, nous montre ce village où les gens sont incapables de travailler, terrassés par la fièvre, où chaque foyer a perdu une ou deux personnes.

Julien FRANC cite un propriétaire de la région, MAHE, qui écrit en 1899 : « *sur les 40 chefs de famille tous vigoureux et qui vinrent là avec de beaux enfants et des femmes saines et fortes, cinq vivent encore* ». La colonie a été créée 30 ans avant !!!

Lorsqu'en 1904, l'Institut PASTEUR entame la lutte contre le paludisme, il choisit MONTEBELLO comme centre d'essai. Nous résumons ce qu'en dit Julien Franc :

Lorsque l'expérience commença, été 1904, 75 habitants sur 87 présentaient des symptômes paludéens. Des barrages alternatifs de dérivation furent pratiqués dans les canaux de la cuvette du lac, les habitations protégées, la "quininisation" généralisée.

Malheureusement, avec le temps les mesures furent moins bien appliquées et les fièvres réapparurent.

En 1926, le Docteur SERGENT estimait à 60 % l'index endémique à MONTEBELLO.

La population européenne ne fut jamais très nombreuse. En 1901, au moment où elle est la plus importante, elle se décomposait en 86 Français d'origine, 52 naturalisés et 54 étrangers.

La première guerre, avec ses morts, les départs, le regroupement de la propriété lui porta un coup dont elle ne se relèvera jamais complètement.

Les activités sont purement agricoles : Vignes, céréales, fourrage.

Un seul centre : MONTEBELLO, modeste village au-dessus de l'ancienne zone inondable. Il était desservi par les autobus de la société des transports MORY.

Les Maires

1905/1945 : Jean François MULLER,
1947/1958 : Emile VEGLER,
1958/1959 : Maurice MAILLAN,
1959/1962 : Mustapha BENCHARIF

Particularité :

Sur la crête du SAHEL, au dessus de MONTEBELLO, se dresse un antique monument « *Koub er-Roumia ou le Tombeau de la Chrétienne* »

A 2 kilomètres, au Nord-est, sur une colline culminant à 260 mètres d'altitude la présence d'un monument à l'origine incertaine, appelé « Le Tombeau de la Chrétienne » puis « Mausolée royal de MAURITANIE ».
C'est un édifice circulaire de 185 mètres de pourtour, haut de 30 mètres, sa base polygonale a 65mètres de diamètre, et antérieur sans doute à la conquête Romaine et à la naissance du Christ.
Des colonnes ioniques en flanquent le périmètre, au dessus duquel commence une série de degrés, hauts chacun de 58 centimètres et qui, en rétrécissant graduellement leur plan circulaire, donnent à l'édifice l'apparence d'un cône tronqué. On suppose, mais sans preuves, que ce monument grandiose était la sépulture des rois numides, BOCCHUS ou JUBA II, qui régnaient sur ce pays avant la conquête romaine

Ce vaste tumulus, d'après BERBRUGER, aurait été construit sur son emplacement actuel, en raison de son éloignement de toute zone habitée, dans une région désertique, que le massif du CHENOUA cachait à la vue des maîtres de Césarée. La côte vue de cet endroit était appelée par les Espagnols " *Bahia de la mala muiger* " (golfe de la mauvaise femme). La mention la plus ancienne que l'on connaisse du Tombeau de la Chrétienne, et l'unique dans l'antiquité, se rencontre dans le " *De Situ Orbis* " de Pomponus MELA, géographe né en Espagne, et qui écrivait, à ce que l'on croit, vers l'an 45 ou 46 de l'ère chrétienne :
" *loi, sur le bord de la mer, jadis inconnu, illustre maintenant pour avoir été la cité royale de Juba, et parce qu'il se nomme Césarée. En deçà (à l'Ouest) les bourgs de Cartaena (TENES) et d'Arsenaria (ARZEW), le château de Quiza (PONT du CHELIFF); au-delà (à l'Est) le mausolée commun de la famille royale* ". Les historiens ALBERTINI, MARCAIS et YVER, spécialisés dans l'étude de la période romaine en Afrique du Nord, pensent que ce tumulus serait le tombeau du Roi BOCCHUS qui régnait à loi, et y serait mort en l'an 33 avant Jésus-Christ, donc antérieurement à l'ère chétienne. (Histoire de l'Afrique du Nord Française aux Editions Archat, 1937).

Depuis 2000 ans et plus, malgré toutes les déprédations subies ce monument n'a jamais livré son secret, s'il y en eut un, et cependant les légendes sont belles.

Aussi, il se raconte une *légende* sur ce dit Tombeau que je ne peux m'empêcher de vous raconter :

Un arabe de la Mitidja, BEN-KASSEM, ayant été fait prisonnier de guerre par les Chrétiens, fut emmené en Espagne et vendu comme esclave à un vieux savant.

Il ne se passait pas un jour sans que BEN-KASSEM ne pleurait de la séparation de sa famille, qu'il craignait de ne plus revoir.

« *Ecoutes lui dit son maître, je peux te rendre à ta famille et à ton pays, si tu veux me jurer de faire tout ce que je vais te demander. Tout à l'heure tu vas embarquer sur un bateau en partance pour ton pays, tu vas voir ta famille, passes trois jours avec elle. Tu te rendras ensuite au Tombeau de la Chrétienne, et là, tu brûleras le papier que voici, sur le feu d'un brasier et tourné vers l'Orient. Quoi qu'il arrive, ne t'étonne de rien et rentre sous ta tente. Voilà tout ce que je te demande en échange de la liberté que je te rends* ».

BEN-KASSEM ne voyant rien de contraire à sa religion dans l'exécution du projet du savant, fit ponctuellement ce qui lui a été recommandé ; mais à peine le papier qu'il avait jeté dans le brasier fut-il consommé, qu'il vit le Tombeau de la Chrétienne s'entrouvrir pour donner passage à un nuage de pièces d'or et d'argent qui s'élevait et filait, du côté de la mer, vers le pays des Chrétiens. BEN-KASSEM, immobile d'abord à la vue de tant de trésors, lança son burnous sur les dernières pièces, et il put en ramener quelques-unes. Quant au tombeau, il s'était refermé de lui-même, le charme était rompu.

BEN-KASSEM garda longtemps le silence ; mais il ne put se retenir de conter une aventure aussi extraordinaire. Cette histoire fut connue du Pacha lui-même. Le Pacha Salah-Raïs régna de 1552 à 1556, il envoya un grand nombre d'ouvriers au Tombeau de la Chrétienne, avec ordre de le démolir et d'en rapporter les trésors qu'ils y trouveraient. Mais le monument avait été à peine entamé par le marteau des démolisseurs, qu'une femme, chrétienne sans doute, apparaissant sur le sommet de l'édifice, étendit ses bras sur le lac, au bas de la colline, en s'écriant : « *halloula ! halloula ! à mon secours !* » Et aussitôt une nuée d'énormes moustiques dispersa les travailleurs.

Plus tard, Baba-Mohamed-Ben Othmane, pacha d'Alger de 1766 à 1791, fit démolir à coups de canon, et sans succès, le revêtement Est du Tombeau de la Chrétienne.

Cette légende est quelque peu biscornue, étant donné qu'à cette époque là il n'y avait pas encore de chrétienté à cet endroit….

DEMOGRAPHIE

Année 1891 = 1.162 habitants dont 135 Européens,

Année 1954 = 2.596 habitants dont 160 non musulmans.

DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ALGER fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de CONSTANTINE et à l'Ouest le département d'ORAN.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^{e} république, et le département d'ALGER couvrait alors un peu plus de 170 000 km^{2}. Il fut divisé en six arrondissements dont les sous-préfectures étaient : AUMALE, BLIDA, MEDEA, MILIANA, ORLEANSVILLE et TIZI OUZOU.

Le département comportait encore à la fin du 19^{e} siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et dans sa zone saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut réduit à leur profit à 54 861 km^{2}, ce qui explique que le département d'ALGER se limitait à ce qui est aujourd'hui le Centre-nord de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'ALGER de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MEDEA, le département d'ORLEANSVILLE et le département de TIZI-OUZOU.

Le nouveau département d'ALGER couvrait alors 3 393 km^{2}, était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures, BLIDA et MAISON-BLANCHE.

L'arrondissement de BLIDA comprenait 33 localités : AMEUR EL AÏN – ATTATBA – BENI MERED – BERARD – BLIDA – BOUARFA – BOUFARIK – BOU HAROUN – BOUINAN – BOURKIKA – CASTIGLIONE – CHAÏBA – CHEBLI – CHIFFALO-CHREA– DALMATIE – DESAIX – DOUAOUDA – DOUAOUDA Marine – DOUERA – EL AFFROUN – FOUKA – KOLEA – LA CHIFFA – MARENGO – MEURAD – MONTEBELLO – MOUZAÏAVILLE – OUED EL ALLEUG – SIDI MOUSSA – SOUMA – TEFESCHOUN – TIPASA –

CLIMAT

Le climat est de type méditerranéen, caractérisé par un été chaud et sec et un hiver doux et humide. La température moyenne est de 10°C en janvier et de 30°C en été.

MONUMENT AUX MORTS

MONTEBELLO dépendait de la commune de **MARENGO** et le relevé n°54648 mentionne 102 noms de soldats ‘’Mort pour la France ‘’ au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

Ndlr : En rouge sont mentionnés les soldats nés à MONTEBELLO

ABADIE René (Mort en 1916) - AKERMI Mohamed (1918) – ALI BEN HAMDAOUI Ali (1918) – ARANDA Michel (1915) – ASPI François (1916) – BAGUER Joseph (1918) – BALLESTER Charles (1915) – BARUTEU Victor (1917) – BELENGUER Joseph (1915) – BENKREIRA Abdallah (1918) – BERNARD Charles (1915) – BERNAVON Alcide (1915) – BERTRAND Clément (1916) – BIANA Antoine (1914) – BLANIC Denis (1918) – BONNAL Robert (1915) – BONNEAU Louis (1915) – BOUAICHE Mohammed (1915) – CALLONI Joseph (1914) - CALLONI Pierre (1917) – CAMPREDON Hédorme (1915) – CAPELLA Jean (1916) – CHABANI Abdelkader (1917) – CHAUBON Abdon (1914) – CHERRATI Moussa (1918) – CRIBIER Victor (1915) – DEHILI Ben Mohamed (1918) - DEHILI Mohammed (1915) – DJIDAN Lakhdar (1918) – DUPOUEY Gaston (1918) – ECHCHAÏB Mohamed (1918) – EMERIT Théophile (1916) – FERRANDO Marcel (1918) – FODIL Brahim (1915) – GACKEL Charles (1915) – GALINDO Isidore (1917) – GARNY Auguste (1918) - GARNY Augustin (1914) – GARRAS Louis (1918) – GHIGLIAZZA Marc (1915) – GUENERIE Alfred (1915) – GUILLERMIN Achille (1918) – HACEM Djelloul (1919) – HARDY Joseph (1916) – HUGON Baptiste (1918) – JANVIER Jules (1915) – JUILMAHION (1919) – JUST Félicien (1917) – KARAOUI Mohammed (1919) – KERTZINGER Louis (1914) – LEONETTI Pierre (1914) – LIOTARD Jules (1915) – LLORET Jacques (1917) - LLORET Roch (1917) – MAKHLOUF Mohammed (1917) – MAMI Ahmed (1918) – MARTINEZ Joseph (1915) – MERZOUK Saâd (1915) – MOHAMMED Ben Kaddour (1916) – MONNIER Dominique (1914) – MONTEIL Michel (1916) – MONTLIBERT Joseph (1917) – MOUGIN Paul (1918) – MULLER Paul (1918) – MURET Max (1918) – NEDJOUM Mohammed (1918) – PENELLE Albert (1916) – PERELLO Salvador (1914) – PEREZ Antoine (1914) – PERILLO Pascal (1914) – PLANCON François (1917) – PONS Jean (1917) – PORZIO Charles (1916) – RABEY François (1915) – RALALOUCHE M'Hammed (1916) – RAMOS Emile (1917) – REIG Joseph (1915) – REYS André (1916) – ROBERT Eugène (1915) – ROUSSILLO Edouard (1915) – SADOU Mohammed (1918) – SAÏT Aïssa (1918) – SALOMON Charles (1915) – SANCHEZ Joseph (1916) – SANSORGNE Louis (1918) – SAUVETON Pierre (1918) – SBAÏ Mohamed (1914) – SEGUI Antoine (1918) – SIMEON Clément (1916) – SOUK Joseph (1917) – SULTAN Henri (1916) - SULTAN Simon (1914) – SUSINI Raoul (1917) – TASSA Michel (1918) – TOGNA Gilbert (1916) – TOLSA Fernand (1915) – TOUPRY Henri (1914) – VACHOT Henri (1915) – VALERO Emmanuel (1918) – VIGNERON Adrien (1915) - VIGNERON Eugène (1914) – VINCENT Marcel (1915) -

Monument aux morts Rapatrié à la Réunion Les Avirons en 1968

SYNTHESE réalisée grâces aux sites ci-dessous :

Et si vous souhaitez en savoir plus sur MONTEBELLO, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/VILLES_-_NOMS
http://alger-roi.fr/Alger/ameur_el_ain/textes/7_ameur_el_ain_algerianiste_126.htm
http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/communes/textes/20_plaine_mitidja_communes_montebello.htm
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1933_num_30_3_12143
http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Montebello
http://exode1962.fr/exode1962/qui-etaient-ils/sahel1842.html

2/ La Bataille de Montebello (1859)

La bataille de Montebello s'est tenue près de MONTEBELLO en Lombardie le 20 mai 1859 pendant la campagne d'Italie.

Le 30 mai, au matin, les brigades autrichiennes, destinées à concourir à la grande reconnaissance, se mirent en mouvement pour marcher sur VOGHERA.

Au lieu de chercher à percer les avant-postes ennemis sur un seul point, le comte STADION partage ses 22 000 hommes en trois colonnes :
-La colonne de droite, sous les ordres du prince de Hesse, doit, par Branduzzo, passer la Staffora à Oriolo et déboucher sur Voghera par le nord,
-Pendant que la colonne du centre, sous Baumgartten, doit s'y porter par Casatisma.
-Le général URBAN, avec la colonne de gauche, s'avance sur Casteggio, mais avec ordre de se tenir constamment à la hauteur des deux autres colonnes.

La marche des deux premières colonnes est retardée par des causes diverses. URBAN, au contraire, arrive de bonne heure à Casteggio et, malgré les ordres reçus, prend sur lui d'occuper MONTEBELLO et GENESTRELLO, repoussant devant lui les escadrons sardes qui couvraient la division FOREY (du 1er corps). Cette division occupait Voghera avec des avant-postes à ORIOLO et sur les bords du ruisseau le Fossagazzo. Averti à midi et demi, le général FOREY, malgré son infériorité numérique, se décide à fondre avec toutes ses forces sur les troupes d'URBAN, sans s'occuper des deux autres colonnes encore hors de portée. Prenant une offensive hardie le général FOREY, bien secondé par la cavalerie sarde (de SONATZ), enlève successivement les lignes du Fossagazzo, Genestrello et rejette les Autrichiens sur MONTEBELLO.

Le comte STADION concentre toutes les troupes qu'il peut réunir et se fortifie dans MONTEBELLO, bourgade située sur une éminence et qui, avec ses édifices massifs, son cimetière entouré de murailles, semble se prêter à une défense vigoureuse.

Il était quatre heures et demie. Encore une fois, le général FOREY paye d'audace et n'hésite pas à attaquer cette formidable position, car, pour lui, la retraite serait désastreuse.

Combinant une attaque de front avec une attaque de flanc, il lance ses soldats contre les troupes autrichiennes massées autour de MONTEBELLO. Après maints combats partiels dans les rues, dans les jardins, dans les maisons même, les Autrichiens furent acculés dans le cimetière qu'ils avaient transformé en un véritable réduit. Ils y firent une dernière résistance, puis battent en retraite sur CASTEGGIO.

Loin de poursuivre l'ennemi, FOREY, dont les troupes étaient épuisées par cette lutte acharnée, regagna dans la nuit ses cantonnements de Voghera. Il avait perdu 700 hommes pendant que les Autrichiens accusèrent une perte de 1 200 hommes.

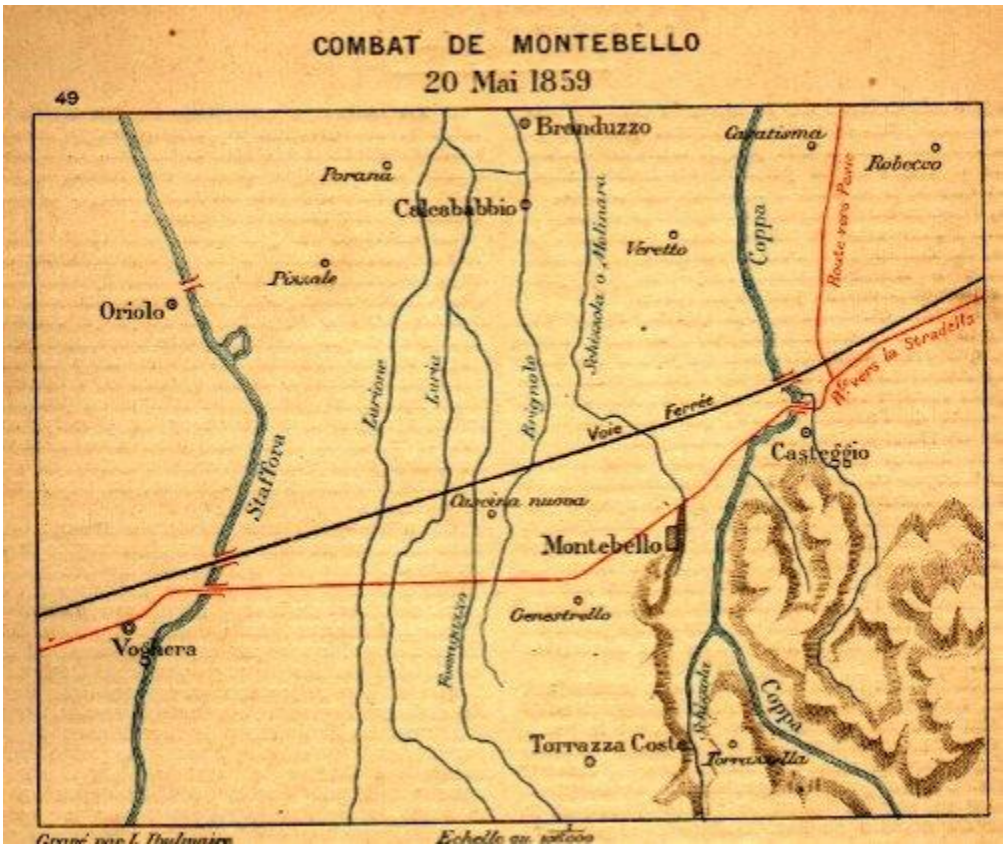

3/ STRUCTURE DE L'AGRICULTURE MUSULMANE -3ème Episode –et FIN - (Auteur Hildebert ISNARD)

1er Episode : Les structures agricoles régionales (INFO 505)
2ème Episode : PACAGE et parcours recensés en dehors des exploitations individuelles, de l'Est en Ouest (INFO 506)

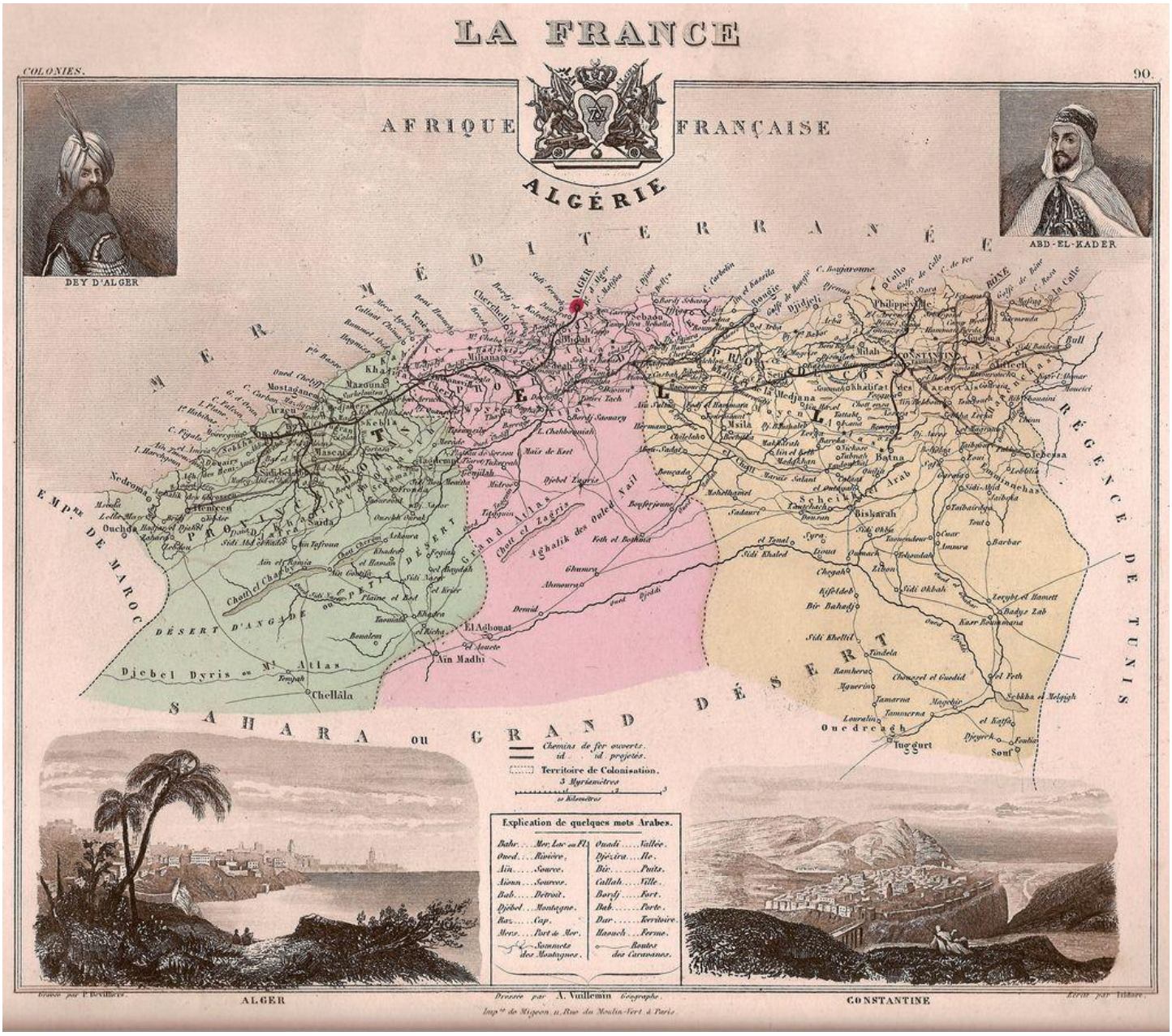

3ème Episode : PACAGE et parcours recensés en dehors des exploitations individuelles,

On sait que la division géographique fondamentale du pays est faite de compartiments climato-botaniques parallèles à la côte, échelonnés de la mer vers l'intérieur. On pouvait se demander dans quelle mesure ils correspondent vraiment à autant de zones agricoles distinctes.
Pour répondre à cette question, nous avons établi une carte des systèmes musulmans de cultures, en pointant les pourcentages de la surface totale des exploitations revenant à l'association céréales (emblavures et jachères) – élevage (cultures fourragères, prairies naturelles et pacages). Cette distribution géographique donne une carte très cohérente où s'individualisent plusieurs zones.

D'abord une *zone maritime* groupant les régions côtières et les régions sublittorales. Elle est caractérisée par des pourcentages de céréales-élevage compris entre 60 et 90 % : il y a donc place pour d'autres cultures. Cependant il y a lieu d'y distinguer deux compartiments, de part et d'autre d'ALGER.
Le compartiment *oriental*, le plus humide, porte des forêts dont des parcelles sont incorporées dans les propriétés individuelles. On y consacre à l'association céréales-élevage, des pourcentages compris entre 60 et 75 %, les plus faibles de toute l'Algérie. Au centre, le bourrelet montagneux des Kabylies donne aux cultures fruitières de figuiers et d'oliviers une certaine importance : 11,2 % de la surface des exploitations dans la Petite Kabylie ; 21,5 % dans la Grande Kabylie. Aux deux extrémités, dans les basses plaines sublittorales, les fellahs, en contact avec les colons, ont introduit des récoltes

monétaires dans leurs systèmes de cultures : tabac et coton dans la plaine de BONE ; cultures maraîchères et orangeraies dans la vallée du SAFSAF, à l'Est ; tabac, légumes de primeur, agrumes, vigne, dans la plaine de la MITIDJA, les plateaux du Sahel, à l'Ouest.

Le compartiment *occidental* réservé aux emblavures et l'élevage, dans ses plaines et ses montagnes sèches, des pourcentages plus élevés, entre 75 et 90 % du total des terres. Ce n'est que dans la partie centrale correspondant aux plateaux gréseux de MOSTAGANEM et aux basses plaines sublittorales d'ORAN que les Indigènes, à l'imitation ou plutôt à l'instigation des colons ont ajouté à leurs productions vivrières, des plantations de vignes : celles-ci y couvrent près de 30 000 hectares, près de 3/4 du total exploité en Algérie par les Musulmans.

La *zone centrale* se définit comme un vaste ensemble qui accorde le taux le plus élevé à la culture des céréales et à l'élevage extensifs, plus de 90 % des terres exploitées par les Musulmans, avec un maximum de 96,3 % dans l'arrondissement de SETIF. Elle réunit des régions telliennes : Hautes Plaines de Constantinois, Monts du TITTERI, Plateaux du SERSOU, Hautes plaines de MASCARA et de SIDI BEL ABBES, et des régions steppiques appartenant déjà aux Hauts Plateaux, c'est-à-dire un large territoire compris entre les isohyètes 400 à 200mm où une importante fraction des précipitations, plus du tiers du total annuel, survient en saison chaude, printemps-été, favorisant ainsi le développement des plantes herbacées.

Très secondaires, on le conçoit, sont les autres cultures : légumes secs (fèves et lentilles) à l'Est ; plantations de vignes, à l'Ouest dans la plaine d'EGHRIS.
Une question se pose : des deux éléments associés dans le mode d'utilisation des sols : culture des céréales et élevage, quel est le plus important ? La superficie des terres vouées à l'élevage ne dépasse celle des emblavures que dans un très petit nombre de régions : les communes mixtes d'AFFLOU, de BOU SAADA et de SIDI AÏSSA, par exemple. Mais il faut rappeler ici qu'en dehors des exploitations individuelles, il existe des étendues appartenant aux collectivités. Or, ces étendues couvrent une proportion considérable du territoire algérien, croissant rapidement de l'Est à l'Ouest, à mesure que s'accuse la sècheresse climatique….

Pour lire (ou relire) l'intégralité de cet article, cliquez SVP sur ce lien : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_1960_num_1_4_994

4/ Différenciation entre le FLN et le courant Messaliste - 18ème Episode

-1er Episode = Présentation (INFO 489),
-2ème Episode = Au marge d'un récit déterministe (INFO 490)
-3ème Episode = La progressive réappropriation historienne (INFO 491 - 492)
-4ème Episode= La Crise du MTLD 2ère partie (INFO 493)
-5ème Episode= Les préparatifs des Messalistes et des Activistes (INFO 494),
-6ème Episode= Suite…(INFO 495),
-7ème Episode= Suite...(INFO 496),
-8ème Episode= La confusion des lendemains du premier novembre (INFO 497)
-9ème Episode= Suite de la '' Confusion des lendemains du 1er Novembre…'' (INFO 498)
-10ème Episode= Suite de la Confusion des lendemains du 1er novembre (INFO 499)
-11ème Episode= Au CAIRE et dans les maquis, contacts et tentatives de conciliation (INFO 500)
-12ème Episode= Au CAIRE et dans les maquis, contacts et tentatives de conciliation…… Suite (INFO 501)
-13ème Episode= Premières ruptures – Premiers affrontements (INFO 502)
-14ème Episode = Premières ruptures – Premiers affrontements, suite (INFO 503)
-15ème Episode = Premières ruptures – Premiers affrontements, suite(INFO 504)
-16ème Episode = La différenciation des choix politiques (INFO 505)
-17ème Episode : La différenciation des choix politiques- Suite…(INFO 506)

18ème Episode : La différenciation des choix politiques- Suite

Dans *l'Observateur* du 18 novembre 1954, on peut lire : « *Il est évident que l'on n'ose pas encore procéder à des ratissages analogues à ceux de Tunisie. Des douars révoltés ont subi des mitraillages aériens et des tirs de mortier à titre d'avertissement. Après quoi, l'administrateur de la Commune Mixte d'ARRIS a déclaré aux représentants de la population qu'il était prêt à oublier la rébellion si les révoltés déposaient les armes* ».

L'armée d'Algérie comptait en novembre 1954, environ 55 000 hommes pour les troupes terrestres. Mais une fois déduit les effectifs de recrues à l'instruction, des services, états-majors, armes techniques et camps de transit vers la Métropole, il ne restait que 5 000 hommes en état de faire campagne. La quasi-totalité des unités d'intervention avait été envoyée depuis trois mois en Tunisie. Encore s'agissait-il là d'appelés du contingent. ''L'armée d'Afrique'' traditionnelle, celle des tirailleurs, des spahis, des chasseurs d'Afrique et des légionnaires, n'existait plus : ses unités avaient été depuis plusieurs années dispersées sur les théâtres d'opérations indochinois. La faiblesse des effectifs pouvait-elle être compensée par sa mobilité ? L'armée d'Algérie n'était plus équipée pour la guérilla. Il n'y avait plus d'unité à cheval, ni goums mobiles comme au Maroc, ni commandos entrainés au combat rapproché. Il y avait un seul hélicoptère disponible entre Constantine et Tlemcen ! Et pour les avions de transports, huit vieux Junkers volant depuis dix ans. Les moyens militaires demeuraient encore très faibles en mai 1955. Un télégramme secret adressé par J. SOUSTELLE au gouvernement, le 14 mai, insistait sur la modicité des moyens : « *TRES SECRET. Stop. Ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai demandé au général commandant Xème Région de transférer immédiatement trois bataillons de l'AURES sur le Nord Constantinois. Stop. Le dispositif dans l'AURES*

sera remanié en conséquence. Stop. Il reste que les effectifs dont je dispose dans l'ensemble de l'Algérie ne permettent pas de reprendre efficacement l'initiative et qu'en tout état de cause, étant dépourvu de réserves, je ne suis pas en mesure de parer à une extension possible des foyers d'agitation, notamment dans la petite Kabylie **».**
A ce moment le gouvernement français n'avait ni les moyens militaires, ni les moyens politiques de renouveler, ou d'étendre ''Mai 1945''. Edgar FAURE venait d'être investi par l'Assemblée Nationale après le renversement du gouvernement MENDES-FRANCE. Il faudra que le vote des ''pouvoirs spéciaux'', proposés par Guy MOLLET et appuyé fermement par le Parti Communiste Français pour voir l'extension de l'engagement militaire français.

J.SOUSTELLE (1912/1990)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Soustelle

E.FAURE (1908/1988)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Edgar_Faure

G.MOLLET (1905/1975)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Mollet

La divergence sur l'attitude à adopter, au plan militaire, vis-à-vis de la France, avait un contenu politique. Le FLN et le MNA n'attribuaient pas le même sens au mot indépendance. L'organisation messaliste maintenait dans son programme le vieux mot d'ordre de l'Etoile Nord Africaine : Constituante souveraine. Ainsi à la veille des élections législatives de janvier 1956, le MNA par une déclaration datée de décembre 1955, adopta la position suivante : « *Le MNA déclare :*
1° qu'il n'entend pas s'immiscer dans les affaires françaises,
2° qu'il ne reconnaît pas au gouvernement français le droit de légiférer pour le peuple algérien,
3° qu'il rejette toute élection organisée dans le cadre du régime colonialiste imposé en Algérie.

En conséquence, il appelle les élus nationaux algériens de toutes les assemblées à remettre leur démission quel que soit le poste qu'ils occupaient et l'émigration algérienne en France à ne pas participer aux élections françaises, que ce soit comme candidats ou comme électeurs. Le peuple algérien ne votera qu'après la proclamation de son indépendance nationale et pour la Constituante souveraine élue au suffrage universel sans distinction de race ou de religion **».**

L'exigence de la Constituante demeura sans cesse le fil conducteur de la politique du MNA ; au moment de la discussion sur l'état d'urgence en février 1955, dans le programme exposé par la *Voix du Peuple* en mars 1955, au moment des grèves et manifestations organisées pour l'ouverture de la session de l'ONU en septembre-octobre 1955, des appels que MESSALI, alors en résidence forcée à ANGOULEME, lança au peuple de France en décembre 1955, appel quoi se concluait en ces termes : « *Si les Algériens luttent pour une Constituante Algérienne, souveraine, élue au suffrage universel sans distinction de race ou de religion, c'est pour ouvrir une ère de paix et de liberté, dans le respect de chaque peuple et de son droit à disposer de soi. C'est ainsi que de part et d'autre, nous pourrions préparer des rapports amicaux entre peuples libres et indépendants* ».

MESSALI HADJ (1898/1974) et sa fille

Emilie BUSQUANT (1901/1953)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Messali_Hadj

A suivre….

5/ Emilie BUSQUANT

Émilie BUSQUANT **est née à Neuves-Maisons (54) le 3 mars 1901 et morte le 2 octobre 1953 à ALGER. Cette française, militante anarcho-syndicaliste, féministe et anticolonialiste fut la compagne de MESSALI Hadj.**

« Mère » discutée du drapeau algérien

Selon Benjamin STORA, les couleurs du drapeau algérien sont choisies lors d'une réunion des dirigeants de l'Étoile nord-africaine au domicile de Hocine BENACHENCHOU, dans le 13e arrondissement de PARIS, en 1934 ; le drapeau est ensuite confectionné par Émilie BUSQUANT, dans leur logis du 20e arrondissement. Un autre historien, M. YAHIA, précise qu'elle en a conçu la forme actuelle et définitive pour les manifestations du 14 juillet 1937, à BELCOURT, où il apparaît pour la première fois tel qu'il est resté ; mais le même auteur n'écarte pas d'autres thèses, dont celle qui soutient que le drapeau algérien a été vu pour la première fois au siège parisien de l'Étoile nord-africaine en 1933, sans préciser qui lui a donné sa forme. Quoi qu'il en soit, le 14 juillet 1939, Émilie BUSQUANT, avec Mohamed KHIDER et Mohamed DOUAR, défile en tête du cortège organisé par le PPA derrière le drapeau algérien. L'emblème est adopté le 3 avril 1962 par le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et officialisé par la loi du 25 avril 1963.

À la mort d'Émilie BUSQUANT, MESSALI Hadj n'est pas autorisé à assister à ses obsèques. Le 9 octobre 1953, il prononce un discours aux peuples algériens et français, devant la tombe de sa femme à NEUVES-MAISONS, appelant à « *construire une société plus humaine, plus juste où la liberté ne sera pas un vain mot* ».

Selon le témoignage de son petit-fils Chakib BELKALAFAT au quotidien *El Khabar*, Émilie BUSQUANT a laissé des mémoires. Elle n'est pas reconnue officiellement en tant que militante de la cause nationale pour l'indépendance de l'Algérie.

Madame Emilie BUSQUANT est enterrée (ainsi que leur fils Ali MESSALI (1930 / 2008) dans l'allée de la Lavande du cimetière de Neuves-Maisons en Lorraine.

6/ Le gouvernement Mollet obtient les pouvoirs spéciaux en Algérie

12 MARS 1956 : L'Assemblée a accordé aujourd'hui à la vaste majorité les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy MOLLET (455 voix dont 146 votes communistes contre 76). Le texte adopté énonce : "Le gouvernement disposera en Algérie des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes les mesures exceptionnelles commandées par les circonstances, en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire".

http://www.histoire-et-philatelie.fr/pages/009_algerie/6000c_loi_pouvoirs_speciaux.html

MOLLET est soutenu dans son action par le PCF. Il y a deux semaines, *L'Humanité* titrait : " *Guy Mollet aux Algériens : guerre à outrance si vous ne déposez pas les armes* ".

Et si vous souhaitez en savoir plus sur le vote ''Communiste'', cliquez SVP sur ce lien : http://www.lutte-ouvriere-journal.org/?act=artl&num=1963&id=44

7/ Le caricaturiste algérien Ali Dilem "souhaite bon courage" à la France !

Le dessinateur qui aime brocarder le régime a été condamné à mort par les islamistes radicaux. Depuis, il vit reclus et s'inquiète pour la France.

Ali DILEM est un dessinateur qui inspire la loi : en 2001, le Code pénal algérien s'est enrichi d'une disposition surnommée "amendement Dilem", une disposition législative qui prévoit jusqu'à un an de prison pour offense au président de la République ou aux corps de l'État. Ce texte, taillé sur mesure pour le dessinateur du journal *Liberté*, aurait dû lui faire passer l'habitude de caricaturer les généraux du régime algérien.

Mais cela n'a pas marché. Selon ses dires, il aime toujours les croquer : "Gros, moustachus, un peu moches et avec des mouches qui leur tournoient autour de la tête." Jusqu'ici, il a toujours échappé à la prison. Son humour grinçant l'a conduit plus de 50 fois devant les juges, à l'occasion de procès intentés par le pouvoir. Les islamistes radicaux ont eu moins d'égards. Ils n'ont pas eu besoin de procès pour le condamner à mort. Pourtant, Ali DILEM n'a jamais caricaturé de prophète. Tout juste a-t-il dessiné, un jour, une main sortant d'un nuage. Cette suggestion lui vaut des haines tenaces qui le poursuivent encore aujourd'hui sous la forme de menaces répétées.

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.lepoint.fr/societe/le-caricaturiste-algerien-ali-dilem-souhaite-bon-courage-a-la-france-26-01-2015-1899632_23.php

8/ " C'est à l'islam de s'adapter à l'Europe "

Par Hind MEDDEB, journaliste et réalisatrice franco-tunisienne, fille du grand intellectuel Abdelwahab Meddeb, récemment disparu.

L'innommable s'est produit ce mercredi 7 janvier à Paris. J'aurais voulu que mon père, Abdelwahab MEDDEB, soit là pour partager ma douleur, et entendre sa voix s'élever contre la barbarie, déconstruire encore et encore le discours de propagande islamiste. Une fois de plus, depuis sa disparition le 6 novembre dernier, je réalise qu'il nous a laissés orphelins.

La mort de WOLINSKI, CHARB, CABU, TIGNOUS, leurs collègues et les policiers qui assuraient leur protection, me replonge dans le souvenir douloureux des années noires en Algérie, de 1992 à 1998, quand des militants djihadistes assassinaient des centaines d'intellectuels, d'artistes et d'hommes politiques. J'étais enfant. Chaque jour, mes parents apprenaient le décès d'un ami, assassiné par les fous de Dieu.

Je me souviens de la peine immense que nous avions eue à l'annonce de la mort de l'écrivain Tahar DJAOUT qui était venu dîner à la maison quelques mois plus tôt. Dans l'une de ses chroniques, il avait écrit: *«Si tu parles, tu meurs. Si tu te tais, tu meurs. Alors dis et meurs !»* Le 26 mai 1993, deux jeunes lui tirent deux balles dans la tête avant de prendre la fuite.

***« Les journalistes qui combattent l'islam par la plume périront par la lame.»* C'est ce que Jaafar el-Afghani, l'un des premiers émirs du GIA, déclarait à la presse en 1993. Vingt ans après, le discours djihadiste n'a pas changé.**

Islam politique, islam hégémonique

Abdelwahab MEDDEB déclarait :

***« Ce n'est pas à l'Europe de s'adapter à l'islam, c'est à l'islam de s'adapter à l'Europe, à l'islam d'apprendre à subir la critique même la plus offensante sans en venir au crime de sang pour se défendre […]. C'est en Europe que le sujet d'islam doit sentir la part manifestement obsolète de son héritage. Ici, il doit savoir que le respect de la croyance n'a pas à entraver l'expression des opinions* ».**

Cliquez SVP sur ce lien : http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20150123.OBS0668/c-est-a-l-islam-de-s-adapter-a-l-europe.html

EPILOGUE SIDI RACHED

Année 2008 = 11.062 habitants

Une pénurie d'eau qui dure depuis deux mois - SIDI RACHED (ex Montebello) a soif !

http://www.algeriepyrenees.com/article-12125972.html

Les 10.000 habitants de la commune de SIDI RACHED dépendant de la daïra d'Ahmeur El Ain, wilaya de Tipasa, subissent, depuis pratiquement le début du mois de juillet dernier, une pénurie d'eau.

«Cela fait maintenant plus de deux mois que l'eau ne coule que rarement de nos robinets. Pire encore, sa distribution ne couvre même pas tous les quartiers de la ville. Le drame dans tout ça, c'est que la rareté de ce liquide vital a transformé, en cette saison de chaleurs, notre quotidien en un véritable calvaire» s'insurge Gani Maamar, un citoyen de la ville.

Avant la pénurie, le réseau AEP de la Cité ainsi que celui des douars environnants alimentaient les habitants à raison de six heures par jour. «*Ce programme de lâchers, qui subvenait largement aux besoins en eau pour nos foyers, a été plus que perturbé ces derniers temps. Les plus chanceux d'entre-nous, ont droit actuellement en moyenne à deux heures d'eau tous les quatre jours, et c'est trop dit, car, tellement le débit est très faible, il faut 15 à 20 minutes pour remplir un récipient de 20 litres* », lâche, dépité, un autre citoyen, avant qu'un autre habitant du douar Kachkach, relevant de la commune de Sidi Rached, abonde « *la pénurie qui sévit dans notre haouch et celui de Chibani (un autre douar de la ville), est devenue insupportable. Et pour cause, aucune goutte d'eau n'a coulé de nos robinets* ».

Toutefois, pour pallier cette situation pénalisante, les services de l'A.P.C de Sidi Rached a décidé, depuis le début de la crise, d'assurer quotidiennement une distribution d'eau potable par le truchement de citernes. Là encore, les quantités d'eau acheminées dans les quartiers et autres douars de la commune ne parviennent pas à étancher la soif des habitants. « *Sincèrement, même si la décision prise par l'APC, qui consiste en l'alimentation des habitants en eau par des camions citerne, est des plus louable, il n'en demeure pas moins que ce palliatif, à lui seul, ne peut venir à bout de cette crise. En d'autres termes, si il a été vraiment efficace, pourquoi alors les habitants dénoncent-ils à ce jour cette crise qui les frappe de plein fouet* » reprend Gani Mâamar.

A l'origine, cette pénurie a débuté, selon ce dernier, depuis qu'une avarie eut affecté la pompe principale d'une sonde d'eau de la commune. « *Les services de l'hydraulique de la commune nous ont révélé que la cause principale de cette crise est due à une pompe tombée en panne au niveau de la sonde. Cela dit, une vulgaire panne a eu raison de toute une commune. Ce n'est pas normal !* » s'étonne-t-il. *En outre, renchérit Sid Ali « les travaux de la pose des tuyaux du réseau de gaz de ville a pour ainsi dire compliqué davantage la situation. En effet, les tranchées qui y ont été creusées ont endommagé à*

***plusieurs endroits le réseau AEP de la commune* ».**

Au moment où des efforts considérables sont fournis par les autorités de la wilaya, plus particulièrement par la direction de l'hydraulique, afin d'assurer une alimentation régulière en eau potable même dans les zones les plus reculées et inaccessibles du territoire de toute la wilaya, le cas de Sidi Rached est une exception qui, malheureusement, empoisonne le quotidien de ses habitants.

Lesquels d'ailleurs ne demande pas beaucoup, sauf peut-être de voir le plus rapidement possible leur calvaire juguler une fois pour toute. « *Nous voulons juste que l'eau reprenne le chemin de nos robinets* » souhaitent quelques habitants rencontrés à SIDI RACHED.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO